

Economie

LafargeHolcim obtient dans la douleur la décharge de la part de ses actionnaires

Le géant du ciment a tenu mercredi son assemblée générale et subi des critiques pour l'affaire syrienne, entre autres

Gabriel Sassoon Zurich

Le visage fermé, le ton solennel, le président du conseil d'administration de LafargeHolcim, Beat Hess, n'a pas tardé à entrer dans le vif du sujet. Peu après avoir salué les quelque 780 actionnaires présents au Hallenstein de Zurich pour leur assemblée générale - représentant 64% du capital-actions - Beat Hess a lâché: «De bons résultats ne suffisent pas pour faire le succès à long terme d'une entreprise [...] L'intégrité est aussi essentielle.»

Le géant franco-suisse des matériaux de construction, basé à Zurich, est dans la tourmente depuis plusieurs mois pour avoir financé indirectement des groupes armés en Syrie afin de permettre le fonctionnement d'une cimenterie. «Les reproches publiés en 2016 sur Lafarge en Syrie nous ont bouleversés», a déclaré Beat Hess. Mais, a-t-il poursuivi, «le fardeau du passé est écarté, évoquant notamment



Beat Hess, président du conseil d'administration de LafargeHolcim, qui occupe le poste ad interim
«Les reproches publiés en 2016 sur Lafarge en Syrie nous ont bouleversés.»

les mesures décidées pour éviter qu'une telle affaire ne se reproduise, l'enquête mandatée pour faire toute la lumière sur les faits ainsi que la reconnaissance des erreurs commises.

Refus historique

Les actionnaires sont toutefois nombreux à ne pas vouloir

tourner la page si facilement. S'ils ont approuvé l'ensemble des propositions du cimentier soumises au vote - rémunérations, élections et réélections, rapport annuel, notamment - ils n'ont été que 61% à accepter la décharge du conseil d'administration et de la direction. Les refus ont atteint 38%. Un score historique!

Avant cela, Vincent Kaufmann, le directeur d'Ethos, qui conseille quelque 200 caisses de pension suisses, était monté à la tribune pour appeler à rejeter cette décharge. La raison? Sa fondation s'était opposée il y a deux ans à la fusion entre le français Lafarge et le saint-gallois Holcim, a-t-il rappelé. Elle reprochait au second de

ne pas avoir évalué les risques des activités menées par le premier dans des pays à risques, dont la Syrie. «Moins de deux années après, nos craintes se sont concrétisées. Et la réputation de Lafarge-Holcim est sérieusement ternie.»

Pour Ethos, les dirigeants de l'entreprise doivent rester responsables des risques que font peser l'affaire syrienne sur la société et ses actionnaires, au vu notamment de plaintes déposées en France. Annoncée la semaine dernière, la démission du directeur général, Eric Olsen, n'a pas suffi à faire changer d'avis la fondation genevoise: «Il reste au conseil d'administration des personnes qui étaient en poste au moment des faits.»

«Helvétisation» critiquée

Les faits? Entre 2013 et 2014, avant sa fusion avec Holcim, la filiale syrienne de Lafarge a versé des commissions à des intermédiaires afin de trouver des arrangements avec un certain nombre de groupes armés. But: permettre à son usine de Jalabiyah, à 150 kilomètres au nord-est d'Alep, de poursuivre ses activités. Le groupe a admis l'existence de ces arrangements «inacceptables» au terme d'un audit interne. Selon le quotidien français *Le Monde*, les paiements auraient profité au groupe Bata islamique.

Poussé vers la sortie par le conseil d'administration, le direc-

teur général Eric Olsen paie le prix de cette affaire, alors même qu'il a été dédouané de toute responsabilité. Beat Hess, qui occupe le poste ad interim, l'a rappelé mercredi. Eric Olsen a répété avoir voulu désamorcer les tensions autour du scandale syrien. LafargeHolcim espère que son successeur entrera en fonction d'ici à la fin de l'année.

Avec le départ d'Eric Olsen et celui de Bruno Lafont, qui quitte son poste de coprésident, ce sont deux anciens de Lafarge qui font les frais de cette affaire. De quoi alimenter des critiques, en France, sur une «helvétisation» de l'entreprise.

Affaire ougandaise

L'affaire syrienne n'est pas la seule à avoir marqué. Les ONG Action de carême et Pain pour le prochain ont accusé la multinationale d'avoir indirectement profité du travail d'enfants en Ouganda. Selon les organisations, environ 150 enfants ont œuvré jusqu'en septembre 2016 dans des carrières qui fournissaient des matières premières à la filiale de ce pays. Celle-ci appartenait à Lafarge déjà avant la fusion de 2015. Le groupe a réfuté, mercredi, ces accusations.